



# Communiqué de presse

Date : 16/17.12.2020

---

## Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art inscrits à l'UNESCO

**L'UNESCO a inscrit aujourd'hui les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription met en valeur une tradition vivante emblématique de l'Arc jurassien franco-suisse. La candidature portée par la Suisse en collaboration avec la France a été considérée comme exemplaire par l'UNESCO pour sa mise en évidence de l'importance du patrimoine culturel immatériel dans un espace transfrontalier.**

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art comprennent l'artisanat horloger situé le long de l'Arc jurassien de Genève à Schaffhouse, de Bienne à Besançon, mais aussi la fabrication d'automates et de boîtes à musique, caractéristique de la région de Sainte-Croix. A la croisée des sciences, des arts et de la technique, ces savoir-faire conjuguent des compétences individuelles et collectives, théoriques et pratiques, dans le domaine de la mécanique et de la micromécanique. Dans cet espace franco-suisse, une grande diversité d'artisans, d'entreprises, d'écoles, de musées et d'associations valorisent et transmettent ces techniques manuelles à la fois traditionnelles et tournées vers l'innovation. Si les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont en premier lieu une fonction économique, ils ont aussi façonné la réalité sociale quotidienne des régions concernées ainsi que son architecture et son urbanisme. Cette reconnaissance des savoir-faire montre également la complémentarité et la continuité entre les patrimoines immatériels et matériels, l'Urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle ayant été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009.

Soumise en mars 2019, la candidature portée par la Suisse en collaboration avec la France a été préparée par l'Office fédéral de la culture (OFC) avec un groupe de pilotage binational regroupant des artisans, des formateurs, des représentants de musées et de collectivités territoriales françaises (Grand Besançon Métropole et Pays horloger). Des mesures de sauvegarde y ont été proposées, portant sur la documentation, la formation et la transmission ainsi que la sensibilisation et la valorisation de la tradition. Pour mettre en œuvre ces mesures de manière transfrontalière, un projet Interreg « Arc horloger » a été développé dès le dépôt de la candidature par les partenaires, conduit pour la Suisse par l'association [arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch) regroupant les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Ce cadre permettra de mettre en valeur cette inscription et de formaliser une instance commune de coordination. Première

manifestation concrète de la dynamique patrimoniale mise en œuvre dans le cadre de la candidature, une exposition photographique conjointe du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et du musée du Temps de Besançon aborde les contours et les enjeux de cette inscription.

### **Candidatures suisses**

Le Conseil fédéral a approuvé en octobre 2014 une Liste indicative de huit traditions vivantes en Suisse dont les candidatures seraient présentées successivement à l'UNESCO pour figurer sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Aux côtés de la Fête des Vignerons inscrite en 2016, du Carnaval de Bâle inscrit en 2017, de la gestion du danger d'avalanche inscrite en 2018 (avec l'Autriche) et des processions de la semaine sainte à Mendrisio inscrites en 2019, y figurent le design graphique et typographique suisse, la saison d'alpage, le yodel et les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. La Suisse a également été associée aux inscriptions multinationales de l'art de la construction en pierre sèche (2018), de l'alpinisme (2019) et des ateliers de cathédrales dont la candidature doit également être traitée lors du 15<sup>e</sup> Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel se tenant cette année.

Avec la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se distingue de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, l'UNESCO cherche à protéger un patrimoine qui ne s'inscrit pas essentiellement dans la pierre et dans l'espace, mais dans le temps, les pratiques communautaires et les interactions sociales. Ce patrimoine englobe des traditions vivantes comme les expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances relatives à la nature et à l'univers et les savoir-faire artisanaux. Il illustre ainsi la créativité humaine et témoigne de toute la diversité des expressions culturelles à travers le monde.

### **Renseignements**

#### **Sur la candidature et les modalités de sélection:**

- Julien Vuilleumier, collaborateur scientifique Patrimoine culturel immatériel, Office fédéral de la culture, 058 467 89 75, [julien.vuilleumier@bak.admin.ch](mailto:julien.vuilleumier@bak.admin.ch)

#### **Sur la mécanique d'art (fabrication d'automates et de boîtes à musique):**

- Séverine Gueissaz, CIMA Centre international de Mécanique d'Art, Sainte-Croix, 024 454 32 82 / 079 612 63 59, [severine.queissaz@bluewin.ch](mailto:severine.queissaz@bluewin.ch)

#### **Sur les savoir-faire horlogers:**

- Régis Huguenin-Dumittan, conservateur-directeur, Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds, 032 967 68 61, [regis.huguenin-dumittan@ne.ch](mailto:regis.huguenin-dumittan@ne.ch)
- Michel Bourreau, horloger restaurateur et prototypiste, Fleurier, 076 236 27 90, [michelbourreau@laposte.net](mailto:michelbourreau@laposte.net)

#### **Sur le projet Interreg « Arc horloger » :**

- Benoît Morel, Chef de projets Coopération transfrontalière, [arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch), 032 889 76 05, [benoit.morel@arcjurassien.ch](mailto:benoit.morel@arcjurassien.ch)